

# Notice relative à la protection des données conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le Groupe Endress+Hauser (« Endress+Hauser », ou « nous ») attache une grande importance à la protection de vos données personnelles. C'est pourquoi nous menons nos activités conformément au droit applicable en matière de protection des données personnelles et de sécurité des données.

La présente notice s'applique à toutes les sociétés affiliées du Groupe Endress+Hauser dans l'UE/EEE. Elle s'applique en plus de la Politique Générale de Protection des Données (« Data Protection Policy »), qui est valide pour l'ensemble du Groupe Endress+Hauser et qui prévaut en cas de litige.

## 1 Responsabilité

Le responsable de la protection des données, ou le délégué à la protection des données, de la société Endress+Hauser (Schweiz) AG est : Mr Jan Egner.

Ce dernier peut être contacté par voie postale à l'adresse suivante, en ajoutant le titre « Responsable de la protection des données » :

Endress+Hauser (Schweiz) AG  
Kägenstrasse 2  
4153 Reinach BL  
Suisse

ou par courriel à l'adresse suivante : [jan.egner@ch.endress.com](mailto:jan.egner@ch.endress.com)

## 2 Finalité du traitement, base légale

Nous traitons les données personnelles en accord avec les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et les lois nationales sur la protection des données :

- a. **À des fins d'exécution des obligations contractuelles (Art. 6 para. 1 b du RGPD)**  
Particulièrement en lien avec les commandes des clients, les fournisseurs, les prestataires de services et les collaborateurs. En effet, le traitement des données sert à l'établissement, l'exécution et la cessation de la relation de travail. Le fondement juridique principal est l'art. 6

para. 1 b. du RGPD. En outre, les conventions collectives, conformément à l'art. 6 para. 1 b en lien avec l'art. 88 para. 1 du RGPD peuvent s'appliquer comme base juridique.

**b. Pour sauvegarder des intérêts légitimes dans le cadre d'un équilibre des intérêts. (Art. 6 para. 1 f du RGPD)**

Dans la mesure nécessaire, nous traitons vos données au-delà de l'exécution effective d'un contrat afin de sauvegarder nos intérêts légitimes ou ceux des tiers. Ceci concerne en particulier :

- La transmission de données au sein du Groupe Endress+Hauser
- Faire valoir les revendications et défenses légales en cas de litige juridique
- Garantir la sécurité informatique
- La vidéo-surveillance afin de garantir les droits de propriété et protéger les bâtiments et propriétés des actes de vandalisme et de vol
- Les mesures liées à la sécurité des bâtiments et du site (par ex. contrôle de l'accès)
- Les mesures de sauvegarde des droits de propriété
- La publicité ou les études de marché, à moins que vous vous soyez opposé à l'utilisation de vos données
- L'examen et l'optimisation des procédures pour l'évaluation des besoins et pour les discussions avec les clients directs, notamment les segmentations client et le calcul des probabilités de vente
- Faire valoir les revendications et défenses légales en cas de litige juridique
- Mesures pour la gestion des affaires et la poursuite du développement des produits et services
- Gestion des risques au sein du Groupe

**c. Sur la base de votre consentement (Art. 6 para. 1 a du RGPD)**

Le traitement de vos données personnelles en vue de certaines finalités (par ex. films, photographies, newsletters) est légal sur la base de votre consentement. Celui-ci peut être retiré à tout moment. Le retrait du consentement s'applique également aux déclarations de consentement qui nous ont été données avant que le RGPD n'entre en vigueur, à savoir avant le 25 mai 2018. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

**d. Sur la base d'exigences légales (Art. 6 para. 1 c du RGPD) ou de l'intérêt public (art. 6 para. 1e du RGPD)**

Nous sommes également sujets à diverses obligations légales, c'est-à-dire des exigences réglementaires (par ex. vérification des listes anti-terroristes, législation anti-blanchiment d'argent). Les objectifs du traitement comprennent le contrôle d'identité, le respect des obligations de vérification et de déclaration en matière fiscale et de sécurité sociale, la prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, ainsi que la mesure et la gestion des risques au sein du Groupe Endress+Hauser.

e. **Traitement portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel (Art. 9 para. 2 du RGPD)**

Le traitement est nécessaire à l'exécution de certaines obligations et à l'exercice de droits spécifiques dans le domaine du droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale.

## ' **Qui reçoit mes données ?**

Au sein de de la société Endress+Hauser S.A.S., les services qui auront besoin de vos données pour remplir des obligations légales et contractuelles ou pour garantir des intérêts légitime y auront accès.

Les sociétés affiliées du Groupe Endress+Hauser, nos prestataires de services et agents mandatés par nous, les autorités publiques ou tierces parties sont également susceptibles de recevoir des données dans ces buts.

En particulier, les destinataires suivants, ou les destinataires qui offrent les services suivants, sont susceptibles de recevoir des données :

- Les entreprises affiliées du Groupe Endress+Hauser
- Endress+Hauser InfoServe en tant que centre de données principal
- Les fournisseurs tiers de cloud et les prestataires de services qualifiés
- Les organismes publics pour répondre à leurs exigences déclaratives réglementaires, par ex. les autorités financières, les organismes de sécurité sociale, les organismes d'application de la loi
- Les prestataires de service, par ex. les avocats, les auditeurs
- Traitement d'informations bancaires
- Assistance/maintenance d'ordinateurs/applications informatiques
- Archivage
- Services de centre d'appel
- Services de conformité
- Examen des données dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent
- Destruction des données
- Services d'audit
- Entreprises de crédit-bail
- Prestataires de renseignements commerciaux
- Entreprises de recouvrement de créances
- Traitement de cartes bancaires (cartes de débit/cartes de crédit) et transactions de paiement

- Marketing
- Technologies média
- Reporting
- Téléphonie
- Gestion de site internet
- Sociétés d'assurance

### **( Les données seront-elles transmises à un pays tiers ou à une organisation internationale ?**

Les données seront transmises à des pays situés hors de l'UE ou de l'EEE (« pays tiers ») uniquement lorsque nécessaire pour mener à bien des commandes (par ex. production, logistique), lorsque légalement requis (par ex. pour répondre aux obligations de déclarations fiscales), lorsque vous nous avez donné votre accord, ou en vue du traitement des données contractuelles. Les données peuvent également faire l'objet d'échanges avec les sociétés affiliées du Groupe Endress+Hauser dans des pays tiers, notamment en Suisse.

Lorsqu'il est fait appel à des prestataires de services dans des pays tiers, outre les instructions écrites, ils seront également liés par les clauses contractuelles types de l'UE sur le respect des niveaux de protection des données applicables dans le cadre de l'Union européenne. Des engagements contractuels appropriés ont été conclus avec les sociétés affiliées du Groupe Endress+Hauser.

### **5 Combien de temps mes données seront-elles conservées ?**

Nous traitons et conservons vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de nos obligations contractuelles et légales. Nous effacerons vos données personnelles une fois qu'elles ne seront plus nécessaires à la réalisation des buts susmentionnés. Il est possible que des données personnelles soient conservées pendant la période durant laquelle des réclamations peuvent être faites contre nos sociétés (les délais de prescription vont de trois à trente ans). Nous conserverons

également vos données personnelles aussi longtemps que cela sera légalement nécessaire. La législation commerciale et fiscale impose des obligations correspondantes en matière de documentation et de conservation.

## 6 Quels sont mes droits en termes de protection des données ?

Chaque personne concernée possède un droit d'accès aux informations conformément à l'article 15 du RGPD. Sous certaines conditions, tout personne concernée possède un droit de rectification conformément à l'article 16 du RGPD, un droit à la limitation du traitement conformément à l'article 18 du RGPD et un droit à l'effacement ("droit à l'oubli") conformément à l'article 17 du RGPD. De plus, toute personne concernée possède le droit de recevoir les données personnelles qu'elle a fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (portabilité des données) conformément à l'article 20 du RGPD, à condition que le traitement soit effectué de manière automatisée et soit basé sur le consentement.

Toute personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle, notamment dans l'État membre de sa résidence habituelle, de son lieu de travail ou du lieu de la violation alléguée de la protection des données (article 77 du RGPD).

La personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment. Le retrait du consentement s'applique également aux déclarations de consentement qui nous ont été données avant que le RGPD n'entre en vigueur, à savoir avant le 25 mai 2018. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

## 7 Droit d'opposition

Outre les droits mentionnés ci-dessus, vous jouissez également d'un droit d'opposition comme suit.

Informations concernant votre droit d'opposition conformément à l'article 21 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de l'UE

### 1. Droit d'opposition en lien avec un cas particulier

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons liées à votre situation particulière, au traitement de vos données personnelles basé sur l'art. 6 para. 1 e du RGPD (traitement des données dans l'intérêt public) et sur l'art. 6 para. 1 f du RGPD (traitement des données à des fins d'intérêts légitimes) ; ceci inclut le profilage sur la base de ces dispositions au sens de l'art. 4 para. 4 du RGPD. Dans le cas où vous faites valoir votre droit d'opposition, nous ne traiterons plus vos données personnelles, sauf si nous sommes en mesure de démontrer que le traitement est justifié par des raisons impérieuses et légitimes qui l'emportent sur vos intérêts, droits et libertés, ou que le traitement sert à l'établissement, à l'exercice ou à la défense de droits légaux.

## **2. Droit d'opposition au traitement des données à des fins marketing**

Dans des cas précis, nous sommes susceptibles de traiter vos données personnelles à des fins de marketing direct. Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles à ces fins de marketing ; ceci inclut également le profilage lorsqu'il est lié à ce type de marketing direct. Si vous vous opposez au traitement à des fins de marketing direct, nous ne traiterons plus vos données personnelles à de telles fins.

L'opposition peut être soumise, sans aucune exigence de forme, à la personne indiquée en section 1.

## **8 Droit de déposer une plainte**

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de la personne indiquée en section 1 ou auprès d'une autorité de contrôle, en particulier dans l'État membre de votre résidence habituelle, de votre lieu de travail ou du lieu de la violation alléguée de la protection des données (article 77 du RGPD).

## **9 Dans quelle mesure les décisions sont-elles prises automatiquement ?**

Dans l'établissement et le maintien de relations d'affaires, nous évitons généralement la prise de décision complètement automatisée conformément à l'art. 22 du RGPD. Si nous utilisons de telles méthodes dans des cas individuels, nous vous en informerons séparément dans la mesure où nous sommes légalement tenus de le faire.

## **10 Le profilage est-il effectué ?**

Nous traitons certaines des données de clients, fournisseurs et de prestataires de services, de manière automatique, afin d'évaluer certains aspects personnels (profilage). Par exemple, nous utilisons le profilage dans les cas suivants :

- Du fait des exigences légales, nous sommes obligés de comparer les données avec les listes anti-terroristes.
- Nous utilisons des outils d'évaluation afin d'informer et de conseiller les clients spécifiquement sur les produits.

Ces outils permettent de personnaliser les communications et le marketing selon les besoins.